



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-COLOMBAN
L'AN DEUX MILLE QUATORZE**

RÈGLEMENT 643

**DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE PAVAGE DE DIVERSES RUES
SELON LE PROGRAMME 2014 ET AUTORISANT UN EMPRUNT AU
MONTANT D'UN MILLION DE DOLLARS (1 000 000 \$) À CETTE FIN**

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt des contribuables de la Ville de Saint-Colomban à exécuter ou à faire exécuter des travaux de réhabilitation des infrastructures routières d'une partie de certaines rues de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt au montant d'un million de dollars (1 000 000 \$) pour défrayer le coût de ces travaux ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par monsieur le conseiller François Boyer du Conseil municipal de la Ville de Saint-Colomban ;

CONSIDÉRANT qu'une copie du présent projet de règlement a été remise aux membres du Conseil municipal :

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par monsieur le conseiller Steve Gagnon appuyé par madame la conseillère Stéphanie Tremblay et résolu unanimement que :

LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ET IL EST RÉSOLU QUE le règlement portant le numéro 643 intitulé « *Règlement numéro 643 décrétant des travaux de pavage de diverses rues selon la programmation 2014 et autorisant un emprunt au montant d'un million de dollars (1 000 000 \$) à cette fin* » soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le Conseil municipal est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas un million de dollars (1 000 000 \$) pour la réalisation des travaux de réhabilitation des infrastructures routières de certaines parties de rues tel que montré aux plans faisant partie intégrante du règlement :

NUMÉRO DU PLAN	DESCRIPTION
1	Rue Zotique-Gauthier
2	Rue de la Fée
3	Rue du Château
4	Rue Mc Andrews
5	Côte Saint-Paul « A »
6	Côte Saint-Paul « B »
7	Chemin de la Rivière-du-Nord « A »*
8	Rue de la Rochellière
9	Rue Gratton

* asphaltage seulement

L'estimation du coût total des travaux est basée sur l'estimé de coût, auquel ont été ajoutés, les autres frais, les imprévus et les taxes tel que décrit à l'annexe « A » laquelle est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme d'un million de dollars (1 000 000 \$) sur une période de dix (10) ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Ville, une taxe à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisé par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6

Le Conseil pourra utiliser une somme représentant cinq pour cent (5%) du montant de la dépense engagée soit un montant n'excédant pas cinquante mille dollars (50 000 \$) pour renflouer le fonds général de la Ville de toutes ou une partie des sommes engagées, avant l'adoption du présent règlement, relativement aux honoraires de préparation de plans et devis et autres frais.

ARTICLE 7

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement, toute contribution qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le Conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

ARTICLE 8

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Jean Dumais
Président d'assemblée

Jean Dumais
Maire

Me Stéphanie Parent
Greffière

Avis de motion : 13 mai 2014
Adoption : 10 juin 2014
Entrée en vigueur : 04 août 2014

ANNEXE « A »
ESTIMATION DE PRIX
 REFECTION DES RUES EN
 ASPHALTE 2014

Art	DESCRIPTION	Prix
	Résumé des bordereaux de soumission	
1	Rue Zotique Gauthier (plan 01)	26 756.60 \$
2	Rue de la Fée (plan 02)	52 126.20 \$
3	Rue du Châteaux (plan 03)	52 126.20 \$
4	Rue Mc Andrews (plan 04)	24 758.20 \$
5	Rue Côte saint- Paul A (plan 05)	151 874.40 \$
6	Rue Côte Saint-Paul B (plan 06)	73 310.20 \$
7	Rue Chemin de la rivière du Nord A asphalte (plan 7)	166 057.49 \$
8	Rue De La Rochellière (plan 08)	123 039.93 \$
9	Rue Gratton (plan 09)	57 375.12 \$
	Sous-total 1 à 9 :	
10	Laboratoire	20 000.00 \$
	Sous-total	747 424.34 \$
	T.P.S :	37 351.22 \$
	T.V.Q. :	74 515.68 \$
	TOTAL DE L'ESTIMÉ	858 891.24 \$



Ville de Saint-Colomban
 330, montée de l'Église
 Saint-Colomban J5K1A1
 Tél.: 450 436-1453
 Tél.: 450 436-1453
 info@est-colomban.qc.ca

Description

1. Mise en place de 125 mm asphalte recyclé pour profiler la couronne compacté à 95 % du procteur modifié.
2. Installation d'un liant d'accrochage sur la couronne compactée.
3. Mise en place d'une couche d'asphalte ESG-10 PG-58-34 de 60 mm d'épaisseur
4. Des dalots superficiels seront demandés et spécifiés lors du début des travaux.
5. Longueur approximative de 465 m.

REVISIONS

REV.	DESCRIPTION	DATE	INIT.
0			

CHARGE DE PROJET: Mauricio Ulloa A

DESSINE PAR: M U

DATE: Juin 2014

VERIFIE PAR:

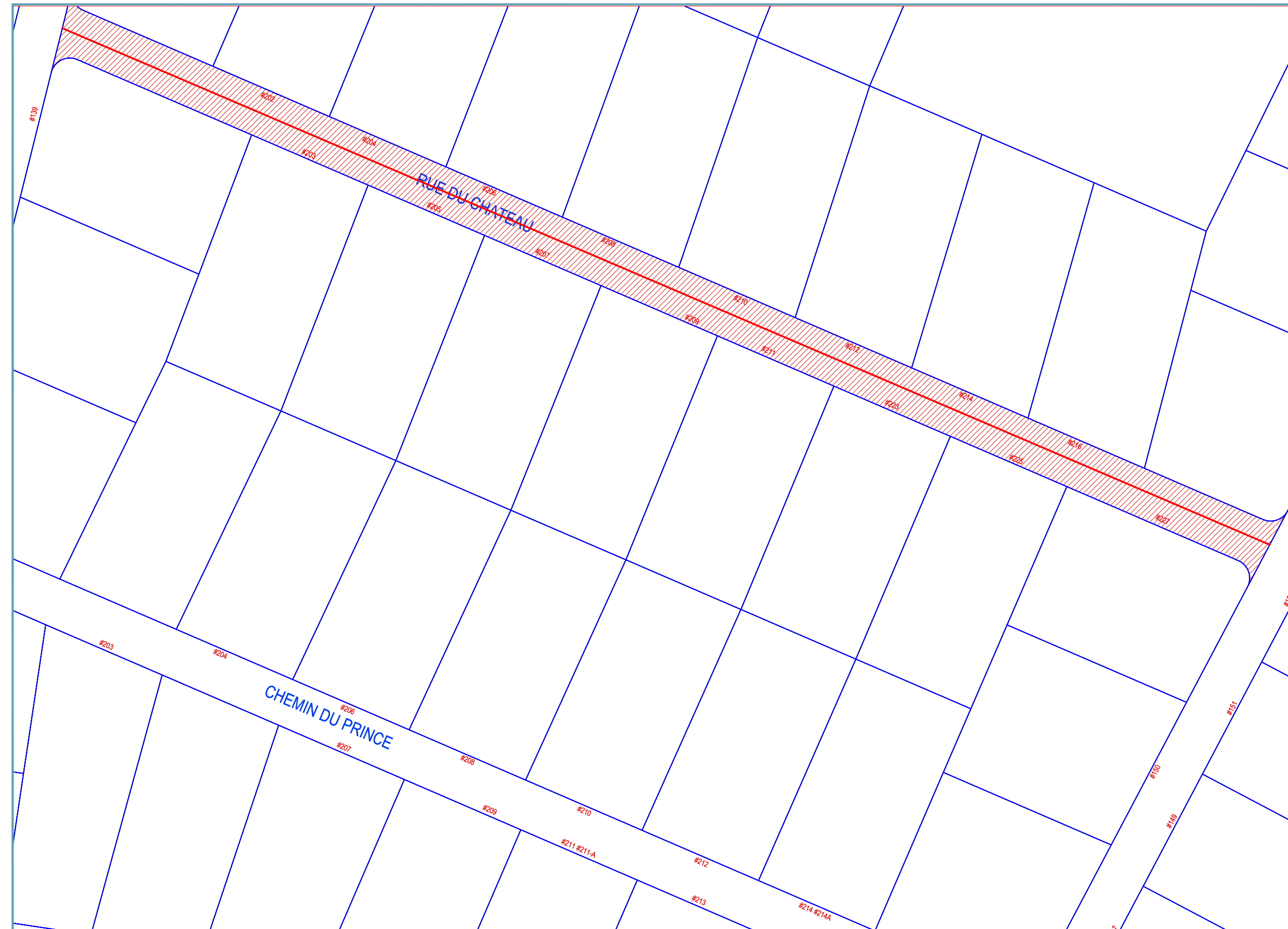
DATE:

ÉCHELLE
Sans échelle

TITRE:
Rue du Château

PROJET:
Pavage des rues 2014

PLAN
No.: 03





Ville de Saint-Colomban
 330, montée de l'Église
 Saint-Colomban J5K1A1
 Tél.: 450 436-1453
 Tél.: 450 436-1453
 info@st-colomban.qc.ca

Description

- Mise en place de 125 mm asphalté recyclé pour profiler la couronne compacté à 95 % du procteur modifié.
- Installation d'un liant d'accrochage sur la couronne compactée.
- Mise en place d'une couche d'asphalte ESG-10 PG-58-34 de 60 mm d'épaisseur
- Raccordements entre l'intersection de la Fée-Du Roi et de la Fée-de la Reine une clé sera exigé à la fin du rayon.
- Longueur approximative de 454 m. mesuré entre les rues Du Roi et de la Reine.

REVISIONS

REV.	DESCRIPTION	DATE	INIT.
0			

CHARGE DE PROJET: Mauricio Ulloa A

DESSINE PAR: M U

DATE: mars 2014

VERIFIE PAR:

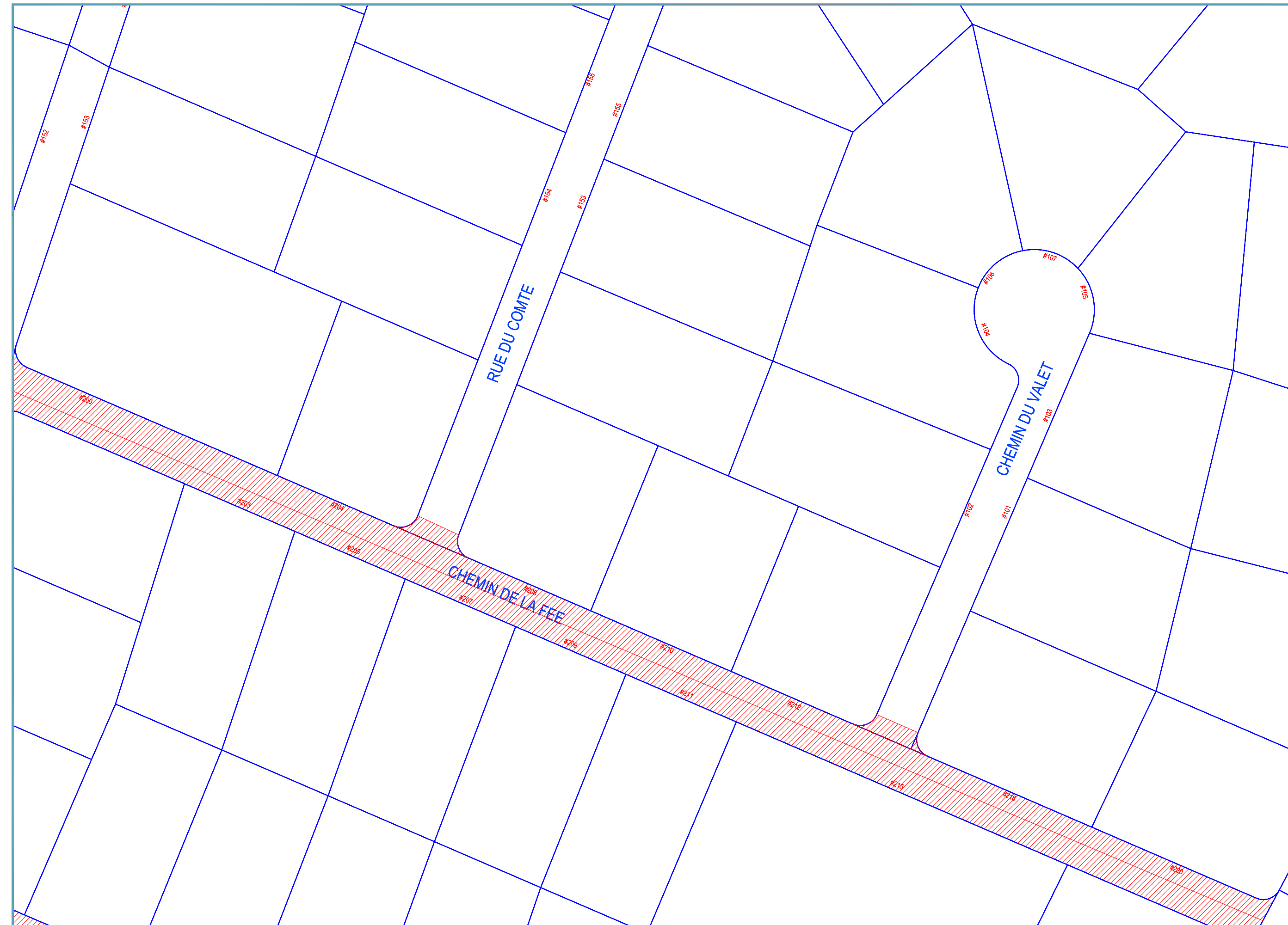
DATE:

ÉCHELLE
 Sans échelle

TITRE:
 Rue de la Fée

PROJET:
 Projet des rues 2014

PLAN
 No.: 02





Ville de Saint-Colomban
 330, montée de l'Église
 Saint-Colomban J5K1A1
 Tél.: 450 436-1453
 Tél.: 450 436-1453
 info@st-colomban.qc.ca

Description

1. Mise en place de 125 mm asphalté recyclé pour profiler la couronne compacté à 95 % du procteur modifié.
2. Installation d'un liant d'accrochage sur la couronne compactée.
3. Mise en place d'une couche d'asphalte ESG-10 PG-58-34 de 60 mm d'épaisseur
4. Des dalots superficiels seront demandés et spécifiés lors du début des travaux
5. Longueur approximative de 320 m. mesuré dès le chemin de la Rivière du Nord.

REVISIONS

REV.	DESCRIPTION	DATE	INIT.
0			

CHARGE DE PROJET: Mauricio Ulloa A

DESSINE PAR: M U

DATE: Juin 2014

VERIFIE PAR:

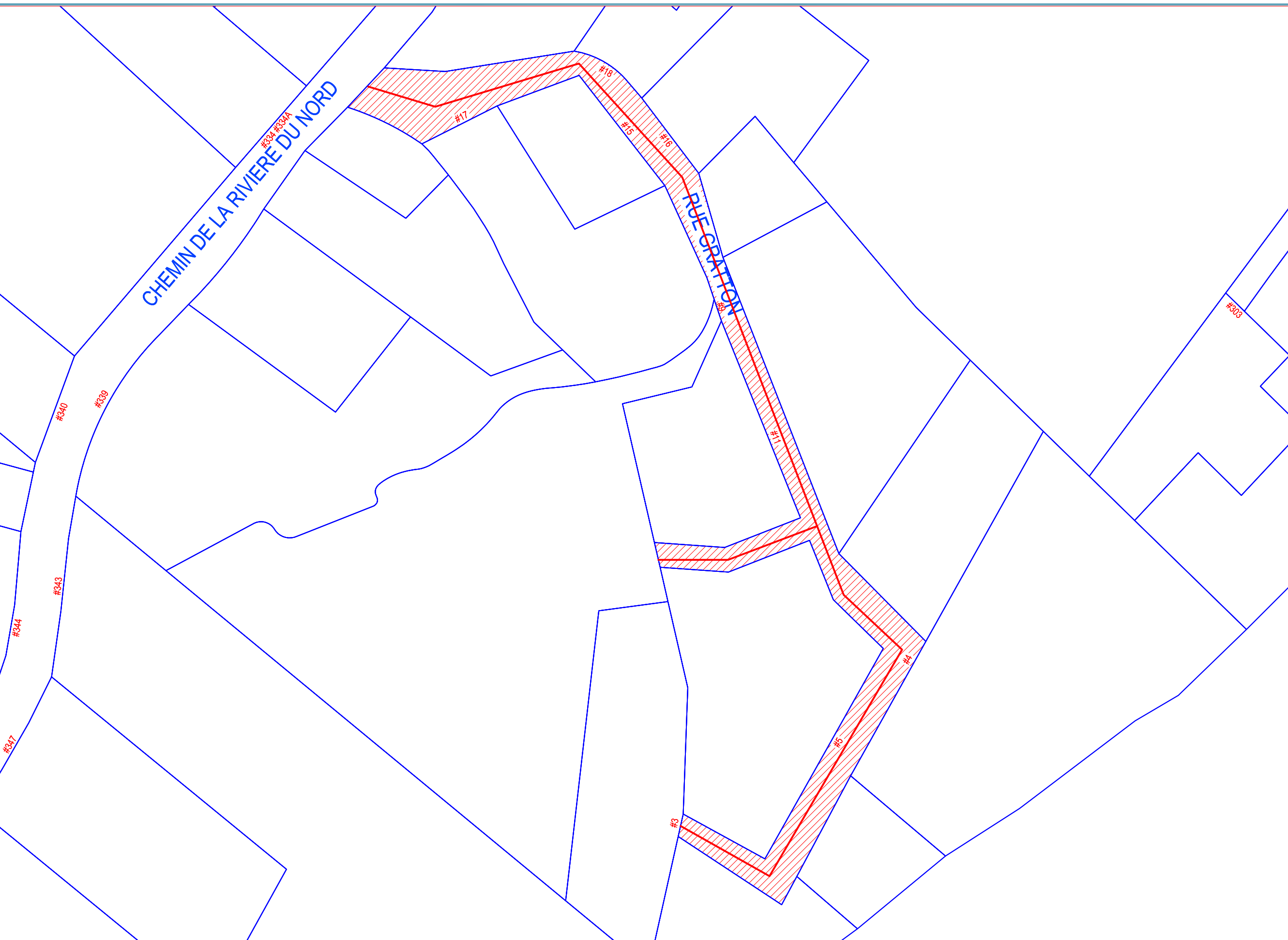
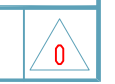
DATE:

ÉCHELLE
Sans échelle

TITRE:
Rue Gratton

PROJET:
Pavage des rues 2014

PLAN
No.: 09



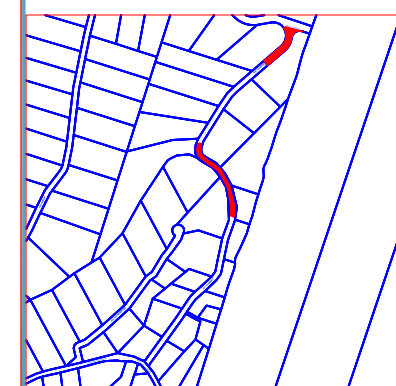


Ville de Saint-Colomban
 330, montée de l'Église
 Saint-Colomban J5K1A1
 Tél.: 450 436-1453
 Tél.: 450 436-1453
 info@st-colomban.qc.ca

Description

- Mise en place de 125 mm asphalté recyclé pour profiler la couronne compacté à 95 % du procteur modifié.
- Installation d'un liant d'accrochage sur la couronne compactée ou sur l'asphalte propre.
- Mise en place d'une couche d'asphalte ESG-10 PG-58-34 de 60 mm d'épaisseur
- Raccordements sur la rue Côte Saint Nicolas avec une clé.
- Longueur approximative de 200 m.

Localisation



REVISIONS

REV.	DESCRIPTION	DATE	INIT.
0			

CHARGE DE PROJET: Mauricio Ulloa A

DESSINE PAR: M U

DATE: mars 2014

VERIFIE PAR:

DATE:

ÉCHELLE
Sans échelle

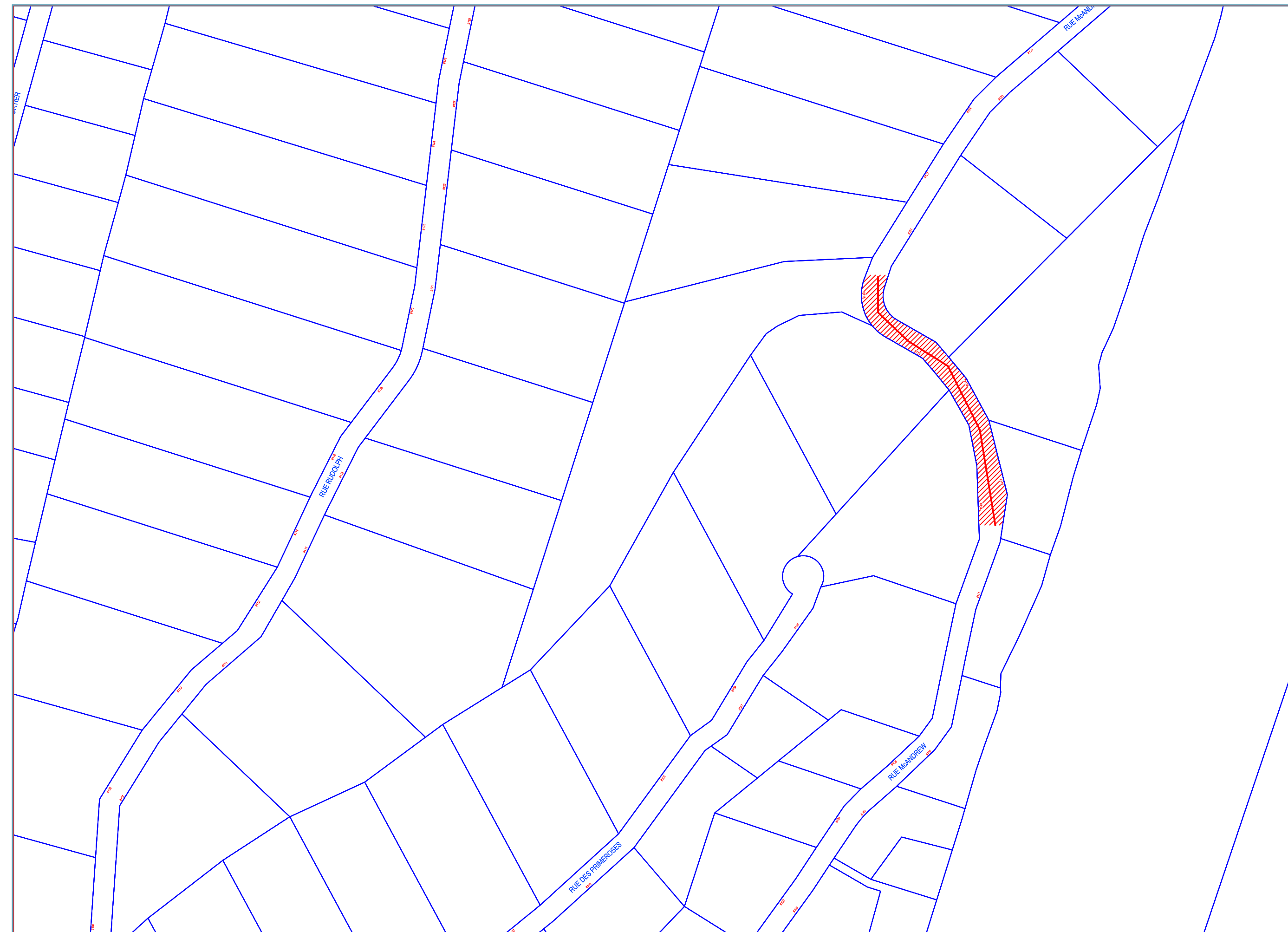
TITRE:
Rue Mc Andrews

PROJET:
Projet des rues 2014

PLAN
No.: 04



0





Ville de Saint-Colomban
 330, montée de l'Église
 Saint-Colomban J5K1A1
 Tél.: 450 436-1453
 Tél.: 450 436-1453
 info@st-colomban.qc.ca

- Description**
1. Amendement granulométrique avec un matériel granulaire du type MG-20.
 2. Installation d'un liant d'accrochage sur la couronne compactée.
 3. Mise en place d'une couche d'asphalte ESG-10 PG-58-34 de 60 mm d'épaisseur
 4. Raccordements sur la rue Rivière du Nord avec un trait de scie.
 5. Longueur approximative de 1662 m. mesuré dès l'asphalte existant.

Pavage

REVISIONS

REV.	DESCRIPTION	DATE	INIT.
0			

CHARGE DE PROJET: Mauricio Ulloa A

DESSINE PAR: M U

DATE: mars 2014

VERIFIE PAR:

DATE:

ÉCHELLE
Sans échelle

TITRE:
Riv. du Nord

PROJET:
Projet des rues 2014

PLAN No.: 07 



Ville de Saint-Colomban
 330, montée de l'Église
 Saint-Colomban J5K1A1
 Tél.: 450 436-1453
 Tél.: 450 436-1453
 info@st-colomban.qc.ca

Description

- Mise en place de 125 mm asphalte recyclé pour profiler la couronne compacté à 95 % du procteur modifié.
- Installation d'un liant d'accrochage sur la couronne compactée.
- Mise en place d'une couche d'asphalte ESG-10 PG-58-34 de 60 mm d'épaisseur
- Des dalots superficiels seront demandés et spécifiés lors du début des travaux
- Longueur approximative de 474 m. mesuré dès la rue Rita.
- Excavation des déblais des matériaux de 1er et 2e classe seront demandées selon le bordereau de quantité.

REVISIONS

REV.	DESCRIPTION	DATE	INIT.
0			

CHARGE DE PROJET: Mauricio Ulloa A

DESSINE PAR: M U

DATE: Juin 2014

VERIFIE PAR:

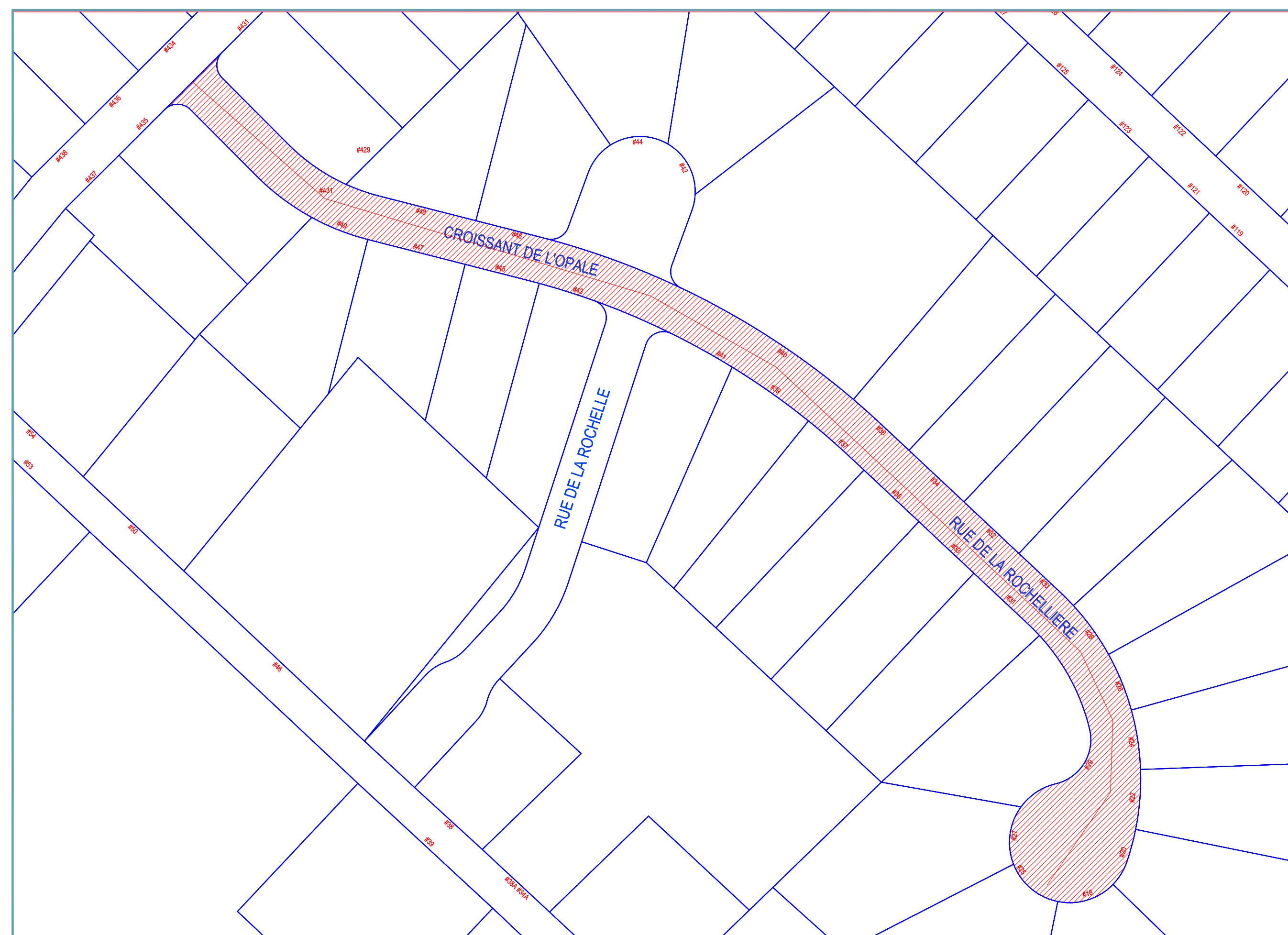
DATE:

ÉCHELLE
Sans échelle

TITRE:
Rue de La Rochellière

PROJET:
Pavage des rues 2014

PLAN
No.: 08





Ville de Saint-Colomban
 330, montée de l'église
 Saint-Colomban J5K1A1
 Tél.: 450 436-1453
 Tél.: 450 436-1453
 info@st-colomban.qc.ca

Description

1. Mise en place de 125 mm asphalté recyclé pour profiler la couronne compacté à 95 % du procteur modifié.
2. Installation d'un liant d'accrochage sur la couronne compactée.
3. Mise en place d'une couche d'asphalte ESG-10 PG-58-34 de 60 mm d'épaisseur
4. Raccordements sur la côte Saint-Nicholas avec une clé et jusqu'à la fin du rayon sur la rue Bédard et sur Albert-Raymond et rue Séguin.
5. Des dalots superficiels seront demandés et spécifiés lors du début des travaux
6. Longueur approximative de 610 m. mesuré dès la côte Saint-Nicholas.

REVISIONS

REV.	DESCRIPTION	DATE	INIT.
0			

CHARGE DE PROJET: Mauricio Ulloa A

DESSINE PAR: M U

DATE: mars 2014

VERIFIE PAR:

DATE:

ÉCHELLE
Sans échelle

TITRE:
Rue Saint Paul B

PROJET:
Projet des rues 2014

PLAN
No.: 06





Ville de Saint-Colomban
 330, montée de l'Église
 Saint-Colomban J5K1A1
 Tél.: 450 436-1453
 Tél.: 450 436-1453
 info@st-colomban.qc.ca

Description

1. Mise en place de 125 mm asphalte recyclé pour profiler la couronne compacté à 95 % du procteur modifié.
2. Installation d'un liant d'accrochage sur la couronne compactée.
3. Mise en place d'une couche d'asphalte ESG-10 PG-58-34 de 60 mm d'épaisseur
4. Des dalots superficiels seront demandés et spécifiés lors du début des travaux
5. Longueur approximative de 180 m. mesuré dès la rue Montée de l'Église.

REVISIONS

REV.	DESCRIPTION	DATE	INIT.
0			

CHARGE DE PROJET: Mauricio Ulloa A

DESSINE PAR: M U

DATE: mars 2014

VERIFIE PAR:

DATE:

ÉCHELLE
Sans échelle

TITRE:
rue Zotique-Gauthier

PROJET:
Projet des rues 2014

PLAN No.: 01

